

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15851**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

CQP : Certificat de qualification professionnelle Technicien de laboratoire - granulats-béton prêt à l'emploi-béton industriel

Nouvel intitulé : Technicien de laboratoire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et de matériaux - Centre national d'études et des formations des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3081 - Industries de carrières et de matériaux (UNICEM)

#### Code(s) NSF :

224 Matériaux de construction, verre, céramique

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité du Responsable Qualité ou du Chef d'établissement, contrôler et analyser la conformité des produits aux différents stades de leur fabrication dans le cadre des normes et des procédures qualité.

Proposer et mettre en place les actions correctives en cas de dérive. Collecter les éléments utiles au traitement des litiges. Participer à l'élaboration et à la mise à jour des procédures qualité. Participer à des études spécifiques dans le cadre d'assistance technique ou de développement de produits.

#### 1 - Réalisation des essais

S'assurer de la conformité des produits (et des constituants) aux différents stades de leur fabrication, notamment par la réalisation des essais conformément aux textes normatifs professionnels et aux spécifications internes ou externes

Gérer les moyens et matériels nécessaires à l'organisation, à la réalisation et au suivi des essais de laboratoire

#### 2 - Analyse et exploitation des résultats

Mettre en œuvre les méthodes et moyens nécessaires à l'enregistrement et au traitement des résultats d'essais (logiciels, registres, autres documents spécifiques...) selon les exigences qualité et procédures applicables dans son entreprise

Exploiter et analyser les résultats des contrôles afin d'établir des consignes ou des préconisations exploitables directement par la production, ou d'autres services de l'entreprise

#### 3 - Gestion de la qualité

Développer une communication interne et externe favorisant le développement de la qualité et l'image positive de l'entreprise (équipes de production, interlocuteurs externes...)

Participer à l'analyse des causes de non-qualité, des réclamations et non conformités

Contribuer à l'amélioration de la gestion de la qualité à travers la rédaction des procédures et instructions, des divers documents et études utiles à la qualité

#### 4 - Sécurité-Environnement

Développer une attitude permanente de vigilance face aux risques liés à son activité, et de respect de l'environnement

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur des granulats

Secteur du béton prêt-à-l'emploi

Secteur de l'industrie du béton

Technicien de laboratoire

Agent de laboratoire

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

1 - Réalisation des essais

2 - Analyse et exploitation des résultats

3 - Gestion de la qualité

4 - Sécurité-Environnement

L'obtention de la totalité des blocs de compétences permet d'obtenir la certification.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15851 - Management de la qualité des produits (granulats, béton prêt-à-l'emploi, béton industriel)</p>	<p><b>Description des compétences :</b> S'assurer de la conformité des produits (et des constituants) aux différents stades de leur fabrication conformément aux textes normatifs professionnels et aux spécifications internes ou externes</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Expliquer le processus de production des produits de son entreprise, repérer les différentes phases d'élaboration, les différents acteurs, les clients et les destinations</li><li>- Identifier, rechercher une information dans les documents qualité, les textes normatifs et les référentiels de certification concernant les produits</li><li>- Mettre en œuvre les procédures concernant la réception et le contrôle des composants ou constituants entrant dans la composition des produits de son entreprise</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Questionnaires informatisés décrivant le processus de production des granulats, du béton prêt-à-l'emploi et du béton Industriel</li><li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle de réception et de contrôle des constituants des produits de son entreprise</li><li>- Présentation orale devant un jury</li><li>- Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</li></ul>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15851 - Réalisation des essais sur les produits de carrières et matériaux de construction</p>	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser les essais conformément aux textes normatifs professionnels et aux spécifications internes ou externes</li><li>- Gérer les moyens et matériels nécessaires à l'organisation, à la réalisation et au suivi des essais de laboratoire</li><li>- Respecter les consignes de sécurité en laboratoire notamment lors de :<ul style="list-style-type: none"><li>- la réalisation des prélèvements</li><li>- la manipulation des produits à contrôler</li><li>- la mise en œuvre des essais</li><li>- l'utilisation des produits et des matériels de laboratoire</li></ul></li><li>- Mettre en œuvre les dispositions et moyens adaptés pour se prémunir contre les risques (port des équipements de protection individuelle, dispositions particulières...)</li><li>- Appliquer les dispositions de son entreprise en matière de respect de l'environnement</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Questionnaires informatisés décrivant les différents essais, les matériels utilisés, les consignes de sécurité et d'environnement</li><li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle de réalisation des essais en laboratoire</li><li>- Présentation orale devant un jury</li><li>- Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15851 - : Analyse et exploitation des résultats d'essais sur les produits de carrières et matériaux de construction	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les méthodes et moyens nécessaires à l'enregistrement et au traitement des résultats d'essais (logiciels, registres, autres documents spécifiques...) selon les exigences qualité et procédures applicables dans son entreprise</li> <li>- Exploiter et analyser les résultats des contrôles afin d'établir des consignes ou des préconisations exploitables directement par la production, ou d'autres services de l'entreprise</li> <li>- Participer à l'analyse des causes de non-qualité, des réclamations et non conformités</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés décrivant les moyens d'enregistrement et de traitement des résultats d'essais et la traçabilité des causes de non-conformité</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle d'analyse et d'exploitation d'essais en laboratoire</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> <li>- Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15851 - : Gestion de la qualité en carrières et matériaux de construction	<p><b>Description des compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une communication interne et externe favorisant le développement de la qualité et l'image positive de l'entreprise (équipes de production, interlocuteurs externes...)</li> <li>- Contribuer à l'amélioration de la gestion de la qualité à travers la rédaction des procédures et instructions, des divers documents et études utiles à la qualité</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires informatisés décrivant la démarche qualité et les différents systèmes de certification</li> <li>- Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle sur la rédaction de procédures et la méthode de sensibilisation des équipes à l'amélioration de la qualité</li> <li>- Présentation orale devant un jury</li> <li>- Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	90 % extérieur au dispositif Président du jury exerçant ou ayant exercé dans la branche 60 % salariés 40 % employeurs
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	90 % extérieur au dispositif Président du jury exerçant ou ayant exercé dans la branche 60 % salariés 40 % employeurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Technicien de laboratoire avec effet au 22 août 2012, jusqu'au 22 août 2017. Autorité responsable : Centre national d'études et de formation des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM).

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel le 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 27 novembre 2012 publié le 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'intitulé en Certificat de qualification professionnelle Technicien de laboratoire - granulats-béton prêt à l'emploi-béton industriel.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Nombre total de titres : 154

#### Autres sources d'information :

[www.ceficem.fr](http://www.ceficem.fr)

[www.fib.org](http://www.fib.org)

[www.unpg.fr](http://www.unpg.fr)

[www.snbpe.org](http://www.snbpe.org)

[www.unicem.fr](http://www.unicem.fr)

#### Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et de matériaux - Centre national d'études et des formations des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

Ceficem, 23, rue d'Aumale 75009 PARIS

Délégations régionales : Nancy, Montalieu (38), Marseille, Toulouse et Rennes

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ceficem, 23, rue d'Aumale 75009 PARIS et délégations régionales

#### Historique de la certification :

1993 : Création des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), CPNE des Industries de Carrières et Matériaux de construction

2002 : Avenant à l'accord national sur les objectifs et moyens de la formation professionnelle des salariés, possibilité de préparer un CQP par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)

2006 : Accord collectif national relatif à la valorisation des Certificats de Qualification Professionnelle

2008 : Nouveau processus de certification professionnelle des CQP, CPNE des Industries de Carrières et Matériaux de construction

#### Certification suivante : Technicien de laboratoire